



Association Partage Ta Rue 94
14 rue Latérale
94000 CRETEIL

Monsieur le Maire de Créteil
Hotel de ville
Place Salvador Allende 94000 Créteil

Créteil, le 3 Octobre 2019

Objet : circulation et stationnement des vélos rue Gustave Eiffel

Monsieur le Maire,

Notre association défend la mobilité des plus vulnérables - piétons, personnes à mobilité réduite et cyclistes - dans le Val de Marne et départements limitrophes. Implantée de longue date à Créteil, elle y anime notamment le samedi matin une vélo-école pour adultes dans le quartier de l'Echat où plus de 800 stagiaires de toutes origines ont appris à faire du vélo.

Economes en espace et en ressources, non polluants et non bruyants, les modes actifs de mobilité sont aussi une réponse à la sédentarité qui devient un enjeu de santé publique. La plupart des villes d'Ile de France cherchent à favoriser les déplacements à vélos et à en améliorer la sécurité.

A ce propos, notre association souhaite attirer votre attention sur les conditions de circulation des cyclistes et des parkings vélos rue Gustave Eiffel.

La piste cyclable bidirectionnelle de cette rue, qui faisait environ 400 mètres de long jusqu'en 2016, a été d'abord supprimée en 2017 sur la moitié de sa longueur pour loger le chantier de la gare de la future ligne 15 sud. Aucun itinéraire de remplacement n'a été instauré pour les cyclistes ou les piétons. Au Sud de l'entrée de l'hôpital H. Mondor, la largeur de la piste cyclable a été rétrécie de moitié sur plusieurs dizaines de mètres en 2019 pour loger une file de stationnement supplémentaire. Sur ce tronçon la piste est devenue si étroite et si proche des voitures que la moindre ouverture de portière barre complètement le passage, exposant les cyclistes à un risque important.

Depuis de nombreuses années, les véhicules motorisés stationnent abusivement sur les trottoirs et sur toute la longueur de la piste cyclable. Cette pratique n'a pas cessé depuis l'ouverture du parking multiétages de l'hôpital en septembre 2017, alors que ce dernier n'est pas saturé. La piste est souvent encombrée de blocs de béton et autres encombrants. A ces dangers s'ajoute le manque d'aménagement cyclable à proximité de l'entrée de la gare de Créteil l'Echat, où la piste s'interrompt sans protection sur une chaussée fréquentée, organisée pour le demi-tour des véhicules motorisés.

Au Nord de l'entrée de l'hôpital, le revêtement de la piste cyclable qui rejoint la RD19 a été fissuré et déformé sur plusieurs dizaines de mètres lors de la construction en 2017 du parking multiétages de l'hôpital, dont le chantier avait occupé temporairement la piste.

En ce qui concerne les parkings vélos, il existait des arceaux vélos pour une douzaine de places, protégées des intempéries, à proximité immédiate de l'entrée de la station de métro Créteil l'Echat... mais ils ont été détruits lors de l'installation du chantier du GPE. Le personnel du chantier conseille aux cyclistes les arceaux de l'avenue du Général de Gaulle. Or ces arceaux ne sont protégés ni des véhicules motorisés ni des intempéries, leur utilisation rallonge beaucoup les itinéraires, et l'avenue du général de Gaulle n'est pas protégée pour les cyclistes. S'il y a peu de vélos garés sur ces arceaux, nous pensons que ce n'est pas faute d'une demande à Créteil. En effet les cyclistes de Créteil désirant rejoindre une station de la ligne 8 choisissent très majoritairement d'y accéder par Maisons Alfort –



Les Juillottes, où ils trouvent une piste cyclable et des parkings vélos plus accueillants qu'à Créteil l'Echat.

Nous attirons aussi votre attention sur le manque de protection des piétons et des vélos à l'entrée de l'hôpital Henri Mondor où la circulation des véhicules motorisés est dense. Le cheminement que doivent suivre les vélos et les piétons sur les trottoirs à proximité est étroit et mal signalé. Enfin, les trottoirs de la rue Gustave Eiffel sont étroits et parsemés d'embûches (plots en béton, lampadaires, entrées de parkings, ...) , qui gênent ou empêchent la circulation des piétons et des PMR.

La situation des usagers vulnérables – en particulier les cyclistes – s'est donc dégradée ces dernières années rue Gustave Eiffel, et cela appelle une réponse à court terme. A long terme, l'ouverture de la ligne 15 causera une augmentation considérable du nombre de passagers à L'Echat, et le vélo sera certainement une composante importante des moyens d'accès à cette gare.

A court terme, nous vous proposons donc d'étudier les mesures suivantes :

- Rétablir la piste cyclable de la rue Gustave Eiffel dans sa largeur de 2016 au Sud de l'entrée de l'hôpital Mondor jusqu'à l'accès à la station de métro, et installer des barrières des deux côtés pour empêcher tout empiètement de véhicule motorisé sur la piste.
- Remettre en état le revêtement dégradé de la piste au Nord de l'entrée de l'hôpital,
- Lutter résolument contre le stationnement abusif (amende et mise en fourrière si récidive)
- A l'entrée de l'hôpital, installer un plateau surélevé pour y installer un passage piétons et un passage vélos marqué au sol,
- Installer des arceaux de stationnement pour 40 vélos rue Gustave Eiffel, à proximité immédiate de l'entrée de la station de métro, protégés des véhicules motorisés.
- Installer un plateau surélevé pour améliorer la sécurité du demi-tour à proximité du chantier

Sur le long terme nous aimerions connaître vos propositions sur les questions suivantes :

- Quel sera le tracé de la piste cyclable à l'approche de la future gare de la ligne 15 côté Nord (depuis l'hôpital Mondor et la RD19) et côté Sud (depuis la rue Saint Simon et la zone 30) ?
- Comment rétablir la continuité nord-sud de la piste cyclable tout au long de la rue ?
- Sachant que le pourcentage de voyageurs des lignes 8 et 15 venant à la gare en vélo sera de l'ordre de 9% (part modale du vélo projetée par le CD 94 à l'horizon 2030), il faudra plusieurs centaines de places de stationnement vélos à proximité, comme c'est déjà le cas au voisinage de nombreuses gares en France (Rueil-Malmaison, Neuilly Plaisance, Strasbourg, Nantes,...) et à l'étranger (Pays-Bas, Danemark, Allemagne,...). Où seront localisés ces parkings, et avec quel système seront-ils sécurisés ?
- Qu'est-il prévu à terme pour améliorer la largeur de la piste cyclable ?
- Qu'est-il prévu à terme pour élargir les trottoirs piétons, les rendre plus réguliers et les protéger des accès parkings ?

Nous espérons que vous souhaiterez porter des actions fortes sur ces sujets qui contribueront efficacement à la défense du climat et de l'environnement, tout en mettant à disposition des moyens de transport agréables, économiques et performants pour les cristoliens.

En vous remerciant par avance de votre réponse, nous vous prions, Monsieur le Maire, d'accepter nos meilleures salutations.

Pour l'association Partage Ta Rue 94,

Co-présidents : Philippe Ungerer, Karine Taillandier.